



Licencement abusif suite a un at

Par **stephy77130**, le **30/01/2012 à 14:18**

Bonjour,

j ai eu un accident de travail le 27 janvier 2010 suite a ca j ai arreter mon accident de travail le 27 avril 2011 pour reprendre sur un mi temps terrapeutique j ai passer une premiere visite medical le 27 avril 2011 apte avec contraindication la il m ont dit de rentrer chez moi il m ont dit que si je prennais pas mes congés payer il seront perdu donc en congés payée du 27 avril jusqu en fin mai 2011 suite a ca je vais pour travailler et la il me dise que j ai re rdv avec la visite medical qui me refait apte avec contraidication il me disent de rentrer chez moi qu il allait chercher un poste donc je me met en arret maladie et la aucune nouvelle jusqu a qu on m appelle et on me dit 15 j apres rerdv avec la visite medical la elle me met inapte a mon poste apte a un autre poste avec contraindication la visite medical me dit qu il on un poste a me proposer donc je retourne voir mon employeur et la il me dit que le poste n est pas pret il me dit vient dans 2 jours don je suis rentrer chez moi .

2jours apres je vais faire mon essai assister par mes delegues du personnel et la il m ont mis un siege casser avec une personne qui venait de perdre son mari et a porter des charges superieure a mes contraindication suite a ca ma delegues du personnel me retire du poste et on convoque le directeur au ce qui nous dit qu il va trouver une solution pour me faire rentrer chez moi car j etait pas bien du tout et la il me font attendre plusieurs heure dans le bureau du ce sans avoir le droit de sortir du bureaux au bout de 3 h les deleguee du personnel vont revoir le directeur pour savoir comment il font pour me faire rentrer chez moi le directeur dit on attend 18h les delegues disent ore de question au bout d un moment le directeur m apel enfin un taxi suite a ca je recoit un courrier en disant qu il recherche un possibilite de reclassement a aucun moment les deleguee ont ete consulter alors qu on avez demander une formation pour pouvoir trouver un poste apte avec mon endicap il ont repondu d aller voir les assedic . Les delegues du personnel demande une reunion exceptionnel le directeur leur a repondu que la procedure suit sont cours des la sorti de la reunion le meme jour le directeur m envoie un rdv prealable de licencement apres rdv licencement voila en gros mon histoire